

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 46 (1989)
Heft: 2

Artikel: Ancien président de la CFS, Raymond Bron à cœur ouvert
Autor: Bron, Raymond / Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998654>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ancien président de la CFS, Raymond Bron à cœur ouvert

Propos recueillis par Yves Jeannotat

La CFS, qu'est-ce que c'est?

La Commission fédérale de sport (CFS, anciennement Commission fédérale de gymnastique et de sport) reste quelque chose d'assez abstrait pour beaucoup de gens. J'ai présenté sa structure et ses membres dans le numéro 1/1989 de MACOLIN. N'avez-vous pas une idée sur la façon dont il faudrait s'y prendre pour la rendre plus «familière» au peuple suisse?

Réponse:

Je dirais d'abord que dans le concert que jouent en commun les partenaires du sport suisse, il est important qu'aucun d'entre eux ne cherche à jouer plus haut que les autres; il y va de l'équilibre et du bon fonctionnement de ce qu'on nomme communément le «concept du sport suisse». Moins encore que les autres, la CFS me paraît devoir agir sous les «feux de la rampe».

Cela dit, elle gagnerait il est vrai à être mieux connue des dirigeants politiques et des sportifs. Il conviendrait, je pense, d'intensifier les actions de relations publiques que nous avons entreprises ces dernières années, à savoir: la mise sur pied d'une conférence de presse annuelle, la publication de communiqués de presse, la présence active aux manifestations sportives, la publication d'articles ou de comptes rendus dans les revues spécialisées telles que la vôtre ou celles des fédérations.

Education physique et fédéralisme

«L'éducation physique» échappe à ce que vous appelez le «fédéralisme pur et dur» qui caractérise l'«école» suisse. De nombreuses personnes s'en étonnent. Comment peut-on, selon vous, justifier cette «exception»?

Réponse:

L'éducation physique fait partie, à mes yeux, des priorités nationales en raison du rôle qu'elle joue dans la santé psychique et physique des citoyens; les sociétés sportives jouent pour leur part

un rôle civique non négligeable en développant le sens des responsabilités, celui de la collaboration, en rapprochant les individus par-dessus les frontières linguistiques pour ne citer que ces quelques effets concrets.

Dès lors, il me paraîtrait inconcevable que l'on découpe arbitrairement et artificiellement cette **responsabilité collective** en tranches nationale, cantonale et communale, au nom du fédéralisme, principe fondamental de l'organisation de notre société certes, mais que d'aucuns voudraient ériger en dogme.

Je rappelle d'ailleurs que l'organisation actuelle a été voulue par le peuple suisse lorsqu'il a voté, à une écrasante majorité, l'article constitutionnel 27 quinquies.



Raymond Bron en compagnie de son épouse aux 20 km de Lausanne 1988.



Raymond Bron dans son élément.

Le sauvetage des 3 heures

L'obligation des 3 heures d'éducation physique hebdomadaires dans les écoles a été mise en cause, au cours de ces dernières années, puis maintenue. Vous avez largement contribué à ce «sauvetage». En quoi vous paraît-il important?

Réponse:

Vous avez raison de parler d'un «sauvetage». Le dogmatisme dont je parlais tout à l'heure a conduit à remettre en cause l'obligation faite par la Confédération aux cantons de dispenser à tous les élèves 3 heures d'éducation physique, des demi-journées, des journées de sport et des camps sportifs.

Je ne crois pas que l'on ait voulu démanteler l'éducation physique à l'école. Toutefois, je pense que si le Conseil fédéral avait cédé, ce démantèlement aurait eu lieu assez rapidement, tant la pression des programmes scolaires est forte, tant sont fortes aussi les exigences dans les disciplines intellectuelles. De plus, les grilles horaires étant modifiées, en maints endroits on aurait assisté à un ralentissement des constructions sportives justifiées généralement par les besoins scolaires mais largement utilisées aussi, comme vous le savez, par les sociétés sportives.

Je m'empresse d'ajouter que si le maintien des 3 heures est un acquis im-

*portant de ces dernières années, il ne suffit pas à lui seul à garantir la qualité de l'éducation physique à l'école; la qualité des **maîtres**, celle de leur **enseignement** et celle des **conditions matérielles**, forment avec la **fréquence des leçons**, les quatre piliers sur lesquels est fondée la réussite de l'éducation physique à l'école.*

Branche de maturité?

Des tentatives ont été entreprises dans le but d'intégrer l'éducation physique au nombre des branches dites de «maturité fédérale». Elles n'ont pas abouti, à ma connaissance. Quel est votre avis à ce sujet?

Réponse:

Ce qui me gêne le plus dans le fait que nous n'ayons pas réussi à atteindre le but – c'est-à-dire la reconnaissance formelle de l'éducation physique au nombre des branches qui comptent pour la maturité – est que cela est significatif de l'ostracisme dont souffre cette branche scolaire; comme si cette discipline n'était pas digne de figurer au pinacle...

Cela dit, la question reste posée si, au-delà de la valeur politique, la notification de l'éducation physique au gymnase comporte également une réelle valeur pédagogique; c'est aux enseignants avant tout d'apporter la réponse

à cette question et ce sera vraisemblablement également la seule manière de vaincre les réticences que j'évoquais plus haut.

La part de l'éducation

La notion d'«éducation physique» à l'école laisse entendre que les 3 heures hebdomadaires qui lui sont consacrées impliquent une mission «éducative». Je crois savoir que d'aucuns aimeraient leur attribuer un rôle de stricte initiation sportive. Est-ce que je me trompe et, si ce n'est pas le cas, qu'en pensez-vous?

Réponse:

Il est probable que certains dirigeants sportifs avides de résultats spectaculaires ou même quelques enseignants bornés voient, en la mission de l'école, un simple et étroit apprentissage de la technique des sports.

Je crois néanmoins que la majorité des éducateurs – et on en trouve un bon nombre également hors de l'école – a compris que la pratique des sports n'est qu'un moyen et non pas un but en soi, que dès que l'appétence sportive des jeunes se manifeste, on va utiliser les sports comme outil pour affermir la personnalité, développer le sens de l'appartenance à un groupe, apprendre la collaboration et la tolérance, entraîner les aptitudes physiques.

J'ajoute que le développement des facultés fondamentales n'empêche en

aucune manière l'apprentissage de techniques sportives et des connaissances spécifiques; bien au contraire, ils les fondent sur une base plus solide et plus durable.

L'une des grandes difficultés qui se posent à l'éducation physique scolaire est que tout en faisant partie de l'école, elle fait aussi un peu partie du monde sportif; c'est dire qu'elle est parfois tiraillée entre des objectifs éducatifs et pédagogiques ambitieux et idéalistes, donc difficiles à atteindre, et des buts plus matérialistes et concrets, qui ont cet aspect gratifiant de la réussite immédiate. Le «fil rouge» qui devrait guider l'éducation physique à l'école n'est donc pas facile à définir; il doit faire l'objet d'une réflexion permanente.



J+S: un trait d'union

Le Mouvement «Jeunesse + Sport» (J+S) dont on peut dire qu'il est une prestation parascolaire de la Confédération en faveur de la jeunesse, constitue un trait d'union idéal entre l'éducation physique obligatoire et le sport volontaire individuel ou de «club». Sa structure a, elle aussi, été menacée par la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. La CFS a fortement contribué au maintien de ses fondements. Que pouvez-vous en dire?

Réponse:

Ce qui frappe d'abord celui qui approche le Mouvement J+S est la qualité de ses prestations; c'est un mouvement bien rôdé, dirigé par des professionnels compétents et enthousiastes.

La Confédération, qui consacre chaque année quelque 30 millions de

francs à J+S, sans compter le coût de l'Ecole fédérale de sport qui, elle aussi, voue une grande part de ses moyens au mouvement, peut être fière de sa réalisation et satisfaite de l'avoir maintenue, au terme des âpres négociations qui marquèrent la récente opération de répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

Mais ce qui me convainc le plus dans ce mouvement et qui est aussi ce qui, dans la durée, est le plus difficile à respecter, est précisément ce que vous appelez à juste titre le rôle de «trait d'union idéal» dans le sport.

Grâce aux moyens mis à sa disposition et au côté professionnel de sa direction, J+S pourrait être tenté de prendre la place d'autres institutions,

tels les clubs sportifs ou même l'école, ce qui conduirait inévitablement à une **étatisation progressive du sport**.

Or, l'un des atouts du «concept suisse» est qu'il est largement fondé sur l'initiative privée. Il n'y aurait rien de plus grave à mes yeux si, sous prétexte que J+S existe, les fédérations cessaient de réfléchir à la formation et à l'encadrement des jeunes de leurs clubs, si les fédérations cessaient d'organiser leurs propres cours, abandonnant ainsi à la Confédération une des responsabilités qu'elles portent.

Et, pour prendre un exemple dans le domaine scolaire, il serait grave que sous prétexte qu'il existe des manuels J+S ou un livret J+S on renonce, dans les milieux scolaires, à l'élaboration d'ouvrages spécialement conçus pour les enseignants ou que l'on abandonne toute réflexion sur l'évaluation; dans ce cas, comme dans celui cité plus haut, J+S jouerait le rôle d'éteignoir plutôt

que celui de catalyseur, il «déresponsabiliserait» ceux qui, au contraire, doivent être «responsabilisés» en permanence.

Mes convictions profondes

Et maintenant, M. Bron, quelques questions d'ordre général. Elles devraient vous permettre de faire part, à travers vos réponses, de vos convictions profondes: que pensez-vous de l'évolution actuelle du sport d'élite? Peut-il toujours être donné en exemple à la jeunesse?

Réponse:

Comme beaucoup, j'apprécie le spectacle sportif qui, parmi toutes les formes de spectacles qui nous sont offertes (cinéma, théâtre, concerts, etc.), est l'un des plus complets, puisqu'il comporte l'action, la beauté esthétique, l'inconnue du dénouement, l'émotion; de plus, celui qui pratique lui-même du sport peut s'investir plus complètement dans le spectacle dont il perçoit mieux les finesses et les exigences.

C'est dire que ma déception est d'autant plus grande d'assister dans beaucoup de sports aux dérapages incontrôlés qui les caractérisent.

Dès lors que des intérêts financiers démesurés sont en jeu, dès lors que le chauvinisme a remplacé l'esprit de compétition, le risque de ces dérapages se concrétise en la triste réalité d'un sinistre spectacle où l'économie et des idéologies s'affrontent par sportifs interposés, cela même si les acteurs parviennent parfois encore à sauver les apparences d'une activité ludique.

Je ne peux donc que joindre ma voix à celles qui dénoncent et condamnent les excès et apporter mon soutien à ceux qui cherchent à conserver au sport cette éthique qui le différencie généralement encore de beaucoup d'autres activités humaines.

Quant à votre seconde question relative à l'influence du sport d'élite sur la jeunesse, je dirais ceci:

Ce n'est heureusement pas le sport d'élite en tant que tel qui joue le rôle d'exemple, mais les **sportifs** qui, souvent, sont pris comme modèles par les jeunes. Je constate avec plaisir qu'en général les jeunes ont une tendance à s'identifier à des sportifs qui non seulement obtiennent de bonnes performances, mais font preuve aussi d'un état d'esprit sain.

A ce sujet, si la responsabilité première du bon exemple repose sur les épaules des sportifs eux-mêmes, on ne dira jamais assez la responsabilité capitale qu'endossent les journalistes dans le domaine de la formation de l'opinion du public en général et des jeunes en particulier, quant à l'image qu'ils véhiculent du sport et des sportifs.

Les déviations du sport d'élite

Ne pensez-vous pas que l'on devrait lutter avec plus de vigueur, en Suisse, contre l'orientation prise par certains sports de compétition qui, abstraction faite du dopage dont on parle suffisamment, portent atteinte directement ou indirectement à la santé physique et psychique ou à l'intégrité socio-affective (enfants et adolescents) de celles et de ceux qui les pratiquent?

Réponse:

Dans votre question, je crois qu'il faut dissocier les sports eux-mêmes des orientations qu'ils peuvent prendre.

Bien que ne pouvant cautionner sans réserve certains sports, je ne crois pas que lutter contre eux soit justifié, voire efficace. S'ils existent et perdurent, c'est qu'ils répondent aux besoins et aspirations d'un certain nombre de personnes qui trouvent en eux l'exutoire qui leur est nécessaire; un sport «dangereux» trouve, dans notre société, suffisamment d'obstacles qui l'empêcheront d'être véritablement nuisible, sans qu'il faille promulguer des interdictions.

Par contre, pour ce qui concerne les orientations malsaines que peuvent prendre certaines activités sportives, il convient de lutter avec la dernière énergie pour les enrayer. En ceci, nous rejoignons votre question précédente. Un frein au mercantilisme, à la victoire à tout prix, à l'exploitation du sport et des sportifs notamment doit être apporté par les milieux sportifs eux-mêmes en tout premier lieu. Ils doivent en ceci bénéficier du soutien des collectivités publiques; il serait regrettable que la passivité ou la lenteur du sport à réagir contre ses propres excès entraîne l'Etat à édicter des règles et à ériger des garde-fous.

Dans le droit fil de ce sujet, il est d'ailleurs intéressant de constater qu'un certain nombre de fédérations sportives ont compris à quel point une spécialisation précoce pouvait être négative pour les enfants et stérile pour le



sport lui-même; la conséquence réjouissante étant qu'on assiste, depuis quelques années, à un meilleur respect du développement de l'enfant dans la fixation des objectifs sportifs.

Le «sport pour tous»... à tous!

Je suis personnellement convaincu que le «sport pour tous» devrait faire partie de l'ensemble de ces activités hygiéniques qui, comme se laver les dents, finissent par devenir des «habitudes de vie» et que, vu sous cet angle, il devrait constituer une préoccupation d'Etat (Confédération, canton, commune) beaucoup plus qu'un souci de sociétés ou de fédérations sportives. Quel est, très objectivement, votre sentiment en la matière?

Réponse:

Je ne peux qu'abonder dans la vision que vous avez du «sport pour tous» – habitudes de vie –; l'un de mes amis médecin ne disait-il pas que puisque la société pouvait s'offrir des fonctionnaires chargés de contrôler si les automobilistes avaient bien mis leur ceinture de sécurité, on pouvait tout aussi bien les charger d'aller surveiller que chacun ait bien fait sa petite gymnastique matinale ou son parcours de santé quotidien, mesures hygiéniques et préventives tout aussi importantes!

Qui doit s'occuper du «sport pour tous», qui doit le promouvoir?

Vous avez raison en insistant sur le rôle des collectivités publiques; malgré l'effort consenti d'ores et déjà pour les aménagements sportifs et l'encadrement, les pouvoirs publics devraient jouer un rôle plus grand dans la promotion du sport pour tout un chacun.

Que les fédérations et sociétés sportives s'en préoccupent également n'est pas négatif en soi, même si, peut-être,

on y voit aussi dans ces milieux une manière de gagner quelques membres. Le «sport pour tous» doit être une «préoccupation de tous».

Le seul effet négatif que je perçois dans la tendance que vous esquissez est que cet engagement accru des fédérations sportives dans le «sport pour tous» risque de démobiliser les autorités qui, se fondant sur une volonté trop affirmée des fédérations de «s'attribuer un créneau», pourraient être tentées de laisser à d'autres le soin de régler des problèmes qui leur incombent.

En bref, dans ce domaine comme dans d'autres, l'engagement du secteur privé ne doit pas être un oreiller de paresse pour l'Etat.

L'Homme, la Vie, le Sport

L'Homme, la Vie, le Sport! Cette trilogie vous inspire-t-elle une réflexion et, si oui, acceptez-vous d'en faire part aux lecteurs de MACOLIN qui, avec la rédaction de la revue et comme l'a fait le directeur de l'EFSM dans son numéro 1/1989, vous remercient de votre engagement passé et présent et se réjouissent de suivre votre cheminement futur à travers un domaine où vous continuerez de rayonner, j'en suis certain?

Réponse:

*Dans la rencontre des **hommes** et la pratique du **sport**, je vois une manière de bien **vivre**.*

C'est dire que l'évocation de cette trilogie ne peut éveiller en moi que des sentiments positifs et en particulier celui de la reconnaissance envers tous ceux qui m'ont permis, au cours de ces 25 dernières années – et pourquoi pas des 25 prochaines – d'avoir une activité qui me plaît et qui parfois même me laisse l'illusion d'une modeste utilité. ■

**Du
fair-play,
s.v.p.**

Initiative ASS pour le fair-play.